

Québec, le 4 février 2021

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements d'enseignement universitaire,
Mesdames les Dirigeantes et Messieurs les Dirigeants d'établissements
d'enseignement collégial,

Depuis le mois de mars dernier, l'organisation des activités dans vos établissements a été chamboulée. Dès mon entrée en fonction, j'ai cependant été en mesure de constater le dévouement de vos équipes et la qualité de notre réseau d'enseignement supérieur qui a su s'adapter aux nouvelles modalités d'enseignement nécessaires pour limiter la propagation du virus dans nos communautés.

La crise sanitaire a généré des discussions importantes, notamment à propos de la santé psychologique des membres de la communauté étudiante et de la réussite en enseignement supérieur. Les deux plans d'action ministériels que je prévois déposer concernant ces sujets au printemps prochain contribueront à résoudre les enjeux identifiés.

À plus court terme, et après des échanges avec la Direction générale de la santé publique, je suis maintenant en mesure de vous faire part des changements qui sont apportés aux directives ministérielles pour briser l'isolement vécu par les membres de la population étudiante. Ces nouvelles consignes, qui élargissent l'offre d'activités d'enseignement et d'activités à caractère pédagogique autorisée en présence sur les campus, permettront en effet de multiplier les possibilités offertes aux étudiantes et aux étudiants de bénéficier d'activités sur les campus. Le sous-ministre de l'Enseignement supérieur vous les présentera plus en détail dans une correspondance qui vous parviendra sous peu.

Je vous remercie à nouveau, ainsi que vos équipes, pour les efforts substantiels déployés dans la dernière année afin d'assurer la continuité des activités dans nos collèges et nos universités.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann